

Bureau de dépôt : 7000 Mons.
Graphisme : Romain Biltresse.
Editeur responsable : André Ceuterick.
Rédacteur en chef : Daniel Sclavon.



P915730



PB-PP | B-
BELGIE(N) - BELGIQUE



Maison de la Laïcité
de Frameries

**DES LIBERTÉS AU
CŒUR DE L'HISTOIRE**

LE LIEN

40

TRIMESTRIEL / AUTOMNE 2021

MAISON DE LA LAÏCITÉ DE FRAMERIES ASBL 152 RUE DE LA LIBÉRATION, 7080 FRAMERIES (LA BOUVERIE)

NOTRE SITE EST MAINTENANT ACTIF !	6
DE RETOUR !	7
NAPOLÉON, L'EMPEREUR DE LA POLÉMIQUE DANIEL SCLAVON	8
POUR UNE ÉCOLE CITOYENNE, VIVRE L'ÉCOLE PLEINEMENT DANIEL SCLAVON	12
EXTRAITS DE CALEPIN, PÉRIODIQUE DU CAL BW	
L'ALGÉRIE ENTRE HIER ET DEMAIN DANIEL SCLAVON	18
CINÉ-DÉBAT : VIVANTES ! DANIEL SCLAVON	22
LAÏCITÉ BELGE, LAÏCITÉ FRANÇAISE :	24
UN MÊME CONCEPT APPLIQUÉ DE MANIÈRE DIFFÉRENTE DANIEL SCLAVON	
WOODSTOCK DANIEL SCLAVON	30
À PROPOS DE BLUES DANIEL SCLAVON	34
BEAUCARNE, POÈTE DE LA TENDRESSE DANIEL SCLAVON	44
QUELQUES EXPOS	48
LA BOÎTE À LIVRES, UN AN DÉJÀ !	50
GRATIFERIA	52
REPAS SOLIDAIRE	53
À MÉDITER DANIEL SCLAVON	54

SOMMAIRE



ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

Après plusieurs mois d'indigences présentes, nous pouvons enfin proposer une programmation régulière et structurée qui nous permet, par le biais d'activités diversifiées, dans la forme comme dans le fond, de décliner nos fondamentaux : les libertés, la tolérance, l'écoute des autres, l'ouverture sur le monde et le refus de toute exclusion.

Ce dernier trimestre 2021 sera consacré à l'illustration, sous des formes variées, de quelques libertés – parmi tant d'autres – bafouées au cœur de l'Histoire et dont certains événements récents en ravivent d'amers relents : de la célébration contestée (et contestable !) au bicentenaire du mythe napoléonien à la sourde dangerosité de la situation actuelle en Algérie, en passant par l'évocation sans nostalgie ni espoir de retour de l'enivrante envolée libertaire de l'exode woodstockien d'amour

et de musique. D'emblée, il nous importe aussi de réaffirmer notre indéfectible attachement à une laïcité forte, agissante, combattive, qui revendique une considération majeure dans le développement philosophique et sociétal. Puisque l'enseignement est évidemment l'une de nos préoccupations majeures, nous irons à la rencontre d'une « école citoyenne » autre, différente, en mouvement ; puisque la laïcité, en tant que telle, est la motivation première de notre engagement personnel et collectif, nous relayerons le brûlant questionnement d'une Belgique fondamentalement laïque, en ce compris au niveau de ses bases constitutionnelles, en la confrontant notamment au modèle laïque français républicain.

Enfin, il nous importe, après cette longue période d'absence ou d'éloignement ou de solitude de retrouver ce vrai plaisir d'être

ensemble, de « l'être ensemble », en nous rassemblant autour de la grande table, toujours largement ouverte, de la solidarité et de la fraternité. Ainsi, avant que ne s'achève cette année 2021 du trop de mal à l'aise, je vous convie à un chaleureux repas, festif et convivial, où il sera aussi rendu hommage, en musique, et avec la seule sincérité du cœur, à Julos Beaucarne, troubadour de notre temps et chantre de la liberté.

André CEUTERICK
Président de la MLF.

NOTRE SITE EST MAINTENANT ACTIF !

À CONSULTER SUR :

www.laicite-frameries.be

NOTRE ADRESSE FACEBOOK :

www.facebook.com/LaiciteFrameriers

NOTRE ADRESSE COURRIEL :

maisonlaiciteframeriers@skynet.be

NOTRE ADRESSE POSTALE :

152 rue de la Libération, 7080 Frameriers (La Bouverie)



OCTOBRE

9 octobre : Voyage « citoyen » à Liège – « *Napoléon. Au-delà du mythe* »

21 octobre : Conférence-débat – « *L'école citoyenne* » - Bruno Derbaix

15 octobre - 15 novembre : Exposition « *50 ans de laïcité* », une production de Picardie Laïque

NOVEMBRE

13 novembre : On fête la boîte à livres – « *Un an déjà !* » - Epicentre Frameriers

18 novembre : Ciné-débat sur l'Algérie avec le film « *Vivantes* » de Saïd Ould Khelifa et intervention de Djemila Benhabib

20 novembre : Gratifieria

Date à définir : Conférence-débat de François De Smet, président de Défi, et de Jacques Gérard, témoin privilégié du « modèle » laïque français et républicain, sur le thème « *Laïcité belge - Laïcité française* »

15 novembre - 15 décembre : Exposition « *Les stars du blues* », une production de la M.L.F.

DECEMBRE

8 décembre : Conférence musicale et débat sur Woodstock – par Marc Ysaye, batteur de Machiavel et figure illustre de Classic 21

12 décembre : Conférence musicale et débat « *Enraciné dans le blues - Un voyage aux sources de la musique actuelle* » - concert de Guy Verlinde & The Mighty Gators

18 décembre : Repas convivial animé par le barde Jean-Claude Coulon qui rendra hommage au poète de la tendresse, Julos Beaucarne

15 décembre - 15 janvier 2022 : Exposition « *Julos Beaucarne* », une production M.L.F.

TOUTES NOS ACTIVITÉS ONT LIEU À LA MLF À 19H30 - ACCUEIL À 19H - ENTRÉE LIBRE

SAUF la conférence musicale « Enraciné dans le blues », qui se fera dans nos locaux le dimanche 12/12 à 16h.

LES **EXPOSITIONS** SONT ACCESSIBLES **GRATUITEMENT**
DURANT LES HEURES DE BUREAU :

Les lundis et vendredis de 8h à 12h et de 14h à 16h

Les mardis, mercredis et jeudis de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30
ainsi que durant nos activités en soirée

DE RETOUR !

NAPOLÉON, L'EMPEREUR DE LA POLEMIQUE

Le bicentenaire de la mort de Napoléon a ravivé des polémiques en France. Au cœur de celles-ci, la question de savoir s'il est opportun ou non de commémorer sa mémoire en 2021.

Sujet plus sensible chez nos voisins qu'ailleurs, cette commémoration fera se retourner dans sa tombe le grand Victor Hugo qui, dans ce chef-d'œuvre, Les châtiments, montre que la retraite de Russie, Waterloo ou Sainte-Hélène constituent le châtimement de ce crime majeur, le 18 Brumaire, c'est-à-dire l'assassinat de la République.

Il n'empêche. Alors que Napoléon, en exil depuis six ans sur l'île, battue par les vents atlantiques, de Sainte-Hélène, décède le 5 mai 1821, et est enterré dans l'anonymat, c'est le roi orléaniste Louis-Philippe, qui, monté sur le trône en 1830, à l'issue des Trois Glorieuses, est pressé de récupérer la gloire du défunt révolutionnaire devenu empereur et fait ramener sa dépouille Aux Invalides, le remettant ainsi dans la lumière.

Napoléon vient de ressusciter et ne quittera plus ni les livres d'histoire ni surtout les imaginaires.

Une mort lointaine, certes, mais qui, dans l'Hexagone, comme chez nous, ne laisse donc pas indifférent, et que la République française a quand même décidé de commémorer officiellement, alors que la Belgique lui consacre une grande exposition.

Il y a quelques mois, la question s'est pourtant posée de savoir s'il était opportun de réserver autant d'honneurs à l'empereur, personnage hors du commun, qui, il est vrai, constitue à lui tout seul une espèce de réservoir à polémiques depuis 200 ans et même plus...

Les griefs contemporains adressés à la mémoire de l'empereur sont, en effet, aussi nombreux que variés.

Napoléon est l'homme qui, le lendemain de son coup d'État, supprime peu à peu toutes les assemblées représentatives et élec-



PARMI LES ÉVÉNEMENTS MIS EN PLACE À L'OCCASION DU BICENTENAIRE DE LA MORT DE NAPOLÉON, L'EXPOSITION « NAPOLÉON. AU-DELÀ DU MYTHE », QUI SE TIENT AUX GUILLEMINS, À LIÈGE, JUSQU'AU 9 JANVIER 2022.

DANIEL SCLAVON,
RÉDACTEUR DU LIEN.

tives, interdit 65 journaux sur les 73 existants, impose la censure au théâtre, fait déporter et parfois fusiller les récalcitrants, rétablit les ordres aristocratiques, pour ne pas dire féodaux, le principe héréditaire, le trône, l'esclavage, ressuscite la cour, les livrées, les chambellans, les dames d'honneur, le sacre, mais aussi le marquage des condamnés au fer rouge, abolit toute séparation de l'Église et de l'État, remplace les élections par des plébiscites, qu'il n'hésite d'ailleurs pas à truquer, etc.

À son autocratie, on peut ajouter ses penchants franchement bellicistes, lui que certains ont surnommé le « boucher de l'Europe » et qui aurait déclaré, en 1799, s'adressant au Conseil des anciens, « Je suis le Dieu de la guerre et de la fortune », de même que ses décisions de rétablir l'esclavage et de fondre dans le Code civil le primat de la domination masculine.

Boule aux multiples facettes, Napoléon a été, au cours de son existence, nationaliste corse puis nationaliste français, gauchiste radical appelant, après la reprise de Toulon, à accentuer la Terreur, puis adversaire de la révolution, Jacobin, Thermidorien, centriste, puis néo-monarchiste, anticlérical, musulman et papiste. La seule chose qu'il ne fut jamais : c'est démocrate et libéral.

Face à cette série de griefs, dont certains sont incontestables, pour d'autres, il faut cependant être prudent et raison garder.

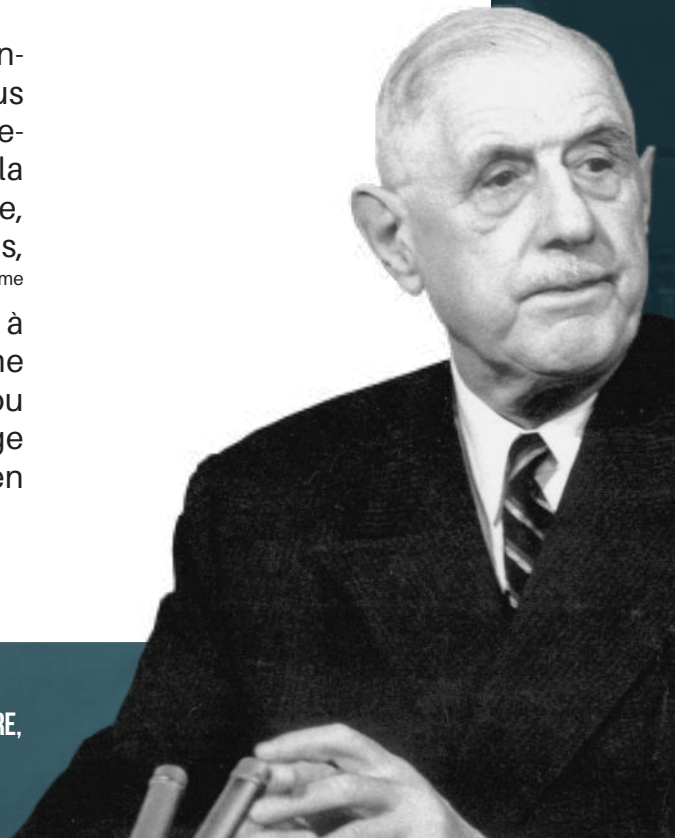
En effet, on doit se méfier de l'interprétation politique de certains, qui tentent, dans une approche peu historique, d'instrumentaliser le passé pour le faire résonner des enjeux du présent, et considérer que l'on n'analyse pas les actes de ce personnage emblématique de la même manière et dans le même

contexte au XXI^{ème} siècle qu'au XIX^{ème} siècle.

Ceci étant, on est bien obligé de reconnaître qu'entre admiration et polémique, il demeure le grand vainqueur de la mémoire, des milliers de livres, de films, de pièces de théâtre ayant été consacrés à cet officier monarchiste sous la Monarchie, général révolutionnaire sous la Révolution et empereur autocratique sous l'Empire !

À la fois complexe et passionnant, Napoléon est d'autant plus difficile à cerner qu'au fur et à mesure où les historiens enlèvent la gangue mythique qui l'entoure, de nouvelles problématiques, propres à nos sociétés du XXI^{ème} siècle, comme ses décisions à l'égard de la place de la femme au lendemain de la Révolution ou le rétablissement de l'esclavage dans les colonies françaises en

PRÉCÉDÉ, COMME NAPOLÉON, DE SA LÉGENDE MILITAIRE, DE GAULLE SE PROFILERA EN « PÈRE DE LA NATION » - BELGAIMAGE.



1802, viennent ajouter de nouvelles zones d'ombre au personnage.

Il suffit cependant de rappeler que l'abolition de l'esclavage date de 1848 et que s'il a fallu attendre 27 ans après la disparition de l'empereur, c'est bien parce que l'esclavage était un problème social et que si le Code civil de 1804 met toujours la femme sous l'autorité de son mari, on a tout dû attendre les années 1970 pour que les choses changent !

On est donc face à des problèmes de société qui ont perduré bien longtemps après Napoléon et le rendre responsable de tout est historiquement injuste.

Il est vrai que les écrivains romantiques qui, au lendemain de sa mort, s'emparent du vaincu de Waterloo, vont en faire le grand vainqueur de la mémoire, grâce

au mythe qu'il s'est ingénié à créer lui-même et qu'il a demandé au conseiller Emmanuel de Las Cases de peaufiner, depuis l'escarmouche du Pont d'Arcole jusqu'au Mémorial de Sainte-Hélène.

Et puis, force est de constater que Napoléon incarne en France, qu'on le veuille ou non, le mythe du sauveur, du grand homme, à l'instar, à droite, de Pétain et De Gaulle, tous deux partisans du bonapartisme, à savoir d'un mode de gouvernement visant à établir un État national à pouvoir exécutif fort et centralisé autour d'un leader charismatique, quasi « de droit divin ». Alors que la gauche n'est pas en reste avec les emblématiques Blum et Mitterrand.

Une bonne raison pour que l'empereur reste au cœur de l'Histoire.

POUR UNE ÉCOLE CITOYENNE, VIVRE L'ÉCOLE PLEINEMENT

POUR
UNE ÉCOLE
CITOYENNE

VIVRE L'ÉCOLE PLEINEMENT

ÉDITIONS
LA BOÎTE À
PANDORE

BRUNO DERBAIX

Apprendre aux élèves à utiliser les médias de manière critique, apprendre à discuter des sujets qui fâchent de manière constructive, réaccrocher les élèves à l'école et aux apprentissages, travailler la relation aux règles, faire de l'école un lieu où les identités sont reconnues et en relation les unes avec les autres, travailler à réduire les inégalités par rapport à l'école... autant de sujets qui sont déjà importants et qui seront incontournables dans les écoles lorsque l'on sortira de la crise sanitaire actuelle.

C'est en tous cas l'avis de Bruno Derbaix, sociologue, philosophe et auteur du livre « **Pour une école citoyenne, vivre l'école pleinement** » paru en avril 2018.

I RÉINVENTER L'ÉCOLE

À l'heure où l'on parle de générations entières sacrifiées par la Covid-19, l'enseignement est mis à rude épreuve et amené plus que jamais à se renouveler. Avec la certitude que les maux de l'école vont être renforcés à cause du coronavirus, il est temps de se demander quels apprentissages sont fondamentaux, demain, pour nos enfants ? Quelles valeurs l'école doit-elle leur transmettre en priorité ? La piste de l'école citoyenne est-elle une alternative crédible et accessible ? Quels autres modèles scolaires existent de nos jours ? Autant de questions qui nous interpellent.

Le système scolaire belge est un sujet qui a fait et continue à faire couler beaucoup d'encre. L'objet de ce nouveau dossier sur le thème de l'école ne sera pas de pointer à nouveau les failles du système

actuel mais bien de dessiner les contours du nouveau visage que pourrait arborer l'école que nous souhaiterions pour nos enfants dans un futur proche. Cette crise sanitaire est l'occasion rêvée pour distinguer l'essentiel du superficiel, que ce soit au niveau matériel, économique, professionnel mais aussi scolaire. Si Laïcité Brabant wallon n'a pas la prétention de se dire experte en matière d'enseignement, notre école de devoirs située à Tubize - La Fabrique de Soi - est un formidable laboratoire où nous ne pouvons que constater ce qui fonctionne - et ce qui ne fonctionne pas - pour (ré) accrocher les jeunes à l'école. Car, comme l'a développé à juste titre le sociologue et philosophe Bruno Derbaix auprès de nos confrères de la Ligue de l'Enseignement, « une fois les vagues [du coronavirus] passées, il s'agira prioritairement de parvenir à discuter avec les élèves, de les réaccrocher à l'école en les im-

EXTRAITS DE CALEPIN, PÉRIODIQUE DU CAL BW.
DANIEL SCLAVON, RÉDACTEUR DU LIEN.

© PIERRE-YVES THIENPONT

pliquant, de mieux y gérer les problèmes relationnels. C'est le chantier principal sur lequel je travaille, celui permettant de construire des écoles activement citoyennes. Ce travail est déjà important. Il le sera encore plus à l'avenir parce qu'il va falloir refaire école pour refaire société. Il sera aussi plus crucial dans les écoles aux publics fragilisés, et ce pour une raison toute simple : la gestion de la crise a accentué toutes les inégalités. Dans les années à venir, il y a donc fort à parier que notre système scolaire peine encore plus à être efficace avec les jeunes défavorisés. Lorsqu'on sait que, à l'heure actuelle, la Belgique fait déjà partie des pires élèves européens en la matière, il y a plus qu'une inquiétude à avoir ». Le journal Le Soir allait également dans ce sens récemment avec cette Une « La covid accentue les inégalités scolaires ». La reproduction – voire l'amplification – des inégalités sociales via l'éducation est

un phénomène connu. Pour Fred Mawet, la secrétaire générale de l'ASBL ChanGements pour l'égalité (CGé), les inégalités étaient déjà très présentes, mais la crise les a rendues encore plus visibles. « L'école n'a pas mis en place ce qu'il fallait pour que les enfants de milieux populaires puissent correctement apprendre. Face à la tourmente créée par la pandémie, certains enfants sont à privilégier, parce qu'ils ont des conditions plus difficiles à la maison et un retard scolaire important. Sans compter la fracture numérique ». L'objectif des Pouvoirs Organisateurs, des directions et des enseignants, à court terme, est donc d'empêcher que les élèves les plus vulnérables ne décrochent de l'école. Certains spécialistes sont donc pragmatiques et plaident de ce fait pour mettre l'accent sur l'apprentissage des matières essentielles, celles qui sont incontournables et précisées par la circulaire.

FAIRE (L') ÉCOLE AUTREMENT

Pour les connaissances et compétences fondamentales à acquérir, voilà qui est dit. Quid par ailleurs des valeurs que l'école devrait idéalement transmettre aux jeunes générations ? Même si les différents examens de passage nous le font parfois oublier, LA mission principale de l'école est de former des citoyens qui seront capables dans un futur proche de « poser des choix politiques en connaissance de cause et de promouvoir les valeurs démocratiques de respect de l'autre et de solidarité ». Bien qu'ancienne, cette mission de l'école fait l'objet d'un large consensus, ainsi que du décret « Mission ». Eveiller les jeunes à la citoyenneté prend, de nos jours, des formes très différentes. « Conseils d'écoles », joutes verbales, projets d'éducation au développement durable, dispositifs

de médiation par les pairs, visites de lieux de mémoire etc. sont autant de moyens d'impliquer les jeunes dans des processus de réflexion, de participation et de décision.



Plébiscité par Bruno Derbaix, le concept d'école citoyenne – en tant qu'il fait de l'école un lieu d'exercice de la démocratie – apparaît comme une réponse adéquate aux maux actuels de l'école (souffrance des élèves et professeurs, violence institutionnelle, inégalités en tout genre...).

Afin d'en présenter ici les grandes lignes, nous avons choisi de nous baser en partie sur le contenu du site ecolecitoyenne.org où l'on retrouve également une série d'outils concrets à destination des enseignants. Ancien enseignant, Bruno Derbaix se nourrit d'expériences menées par le Mouvement des Institutions et des Ecoles Citoyennes (MIEC). Le principe d'école citoyenne n'est pas neuf. Il remonte aux années 1960-70, époque où ont également été développées les écoles à pédagogies actives. « Les écoles citoyennes sont héritières de cette idée selon laquelle les écoles sont toujours en même temps des communautés de vie et sur l'importance octroyée à la gestion de cette communauté de vie en bonne harmonie. Plutôt que de considérer chaque élève comme le réceptacle identique des apprentissages proposés, les « nouvelles pédagogies » ont dès lors

proposé de multiples stratégies pour gérer de manière citoyenne et éducative les relations dans la classe tout comme dans les établissements ». Au-delà d'une mission fondamentale de l'école, éduquer à la citoyenneté est aussi une manière de fonctionner, de vivre et de résoudre efficacement les problèmes (harcèlement scolaire, conflits interpersonnels...).

VIVRE LA CITOYENNETÉ

Même distillés au sein de l'école avec la meilleure volonté du monde, la démocratie et la citoyenneté restent des outils qu'on peut bien ou mal utiliser. « Ce qui la garantit (la démocratie, NDLR) en principe, c'est qu'il y ait débat et qu'on recommence le processus régulièrement. Il suffit de regarder le fonctionnement des délégués de classe. Pour les jeunes qui décident de s'y impliquer, bien sou-

vent les résultats sont maigres. Ils s'attendent à pouvoir changer les choses à l'école et faire en sorte d'avoir un monde meilleur mais la direction de l'école ne se présente même pas aux conseils d'école. Si on veut que les jeunes s'impliquent, il est urgent d'apprendre concrètement les comportements d'engagement citoyen que ce soit à l'échelle de l'école ou vers la société, et de donner des moyens pour que ces engagements-là soient efficaces. C'est le levier fondamental pour changer les choses ».

Ce que Bruno Derbaix reproche à l'école actuelle ? De théoriser sur la citoyenneté, d'en parler de manière abstraite aux jeunes, mais de ne pas l'incarner au quotidien, dans les classes. Là, les élèves n'y ont que peu de libertés (de mouvements, d'expression), l'égalité n'y est pas la norme et les projets stimulants sont rares. « Ce qui est

important, c'est de prévoir des moments où on peut parler. Si une fois par semaine, voire à certains endroits dans l'école tous les jours, je peux dire à un élève "là tu peux parler, là on va s'exprimer, on va le voir ensemble et ce n'est pas du vent, on va le faire et ensuite on va s'écouter et ensuite on va mettre des projets en place pour réagir aux situations", ce sera d'autant plus facile d'avoir le calme au moment du cours, alors que dans la situation actuelle, quand il y a trop peu d'espaces d'expression, les élèves restent avec des tensions entre eux, ces tensions ne pouvant pas sortir, et ça entraîne des cycles négatifs ». Il existe d'autres pistes – à la fois réflexives et pratiques – pour tendre vers une école (plus) citoyenne. Quelques exemples parmi tant d'autres : construire des règles ensemble (ROI), travailler la prise de parole, développer l'accès à la pensée critique, valoriser les com-

portements positifs, favoriser une justice permettant l'écoute et la réparation ou encore mettre sur pied des projets collectifs incitant au « vivre ensemble ».

La citoyenneté ne se vit pas que sur les bancs de l'école... mais aussi dans la salle des profs. Depuis 2019, une nouvelle mesure oblige notamment les enseignants (du fondamental et du secondaire) et les proviseurs à consacrer 60 heures par année (soit à peu près 2h/semaine) de leur horaire à de la concertation. Établir le diagnostic des forces et des faiblesses de l'école dans le cadre du plan de pilotage et du contrat d'objectifs, construire un projet, réfléchir à des pratiques de remédiation, faciliter la transition des élèves du primaire vers le secondaire sont autant de moments de travail collaboratif de ce nouveau décret. Même si les circonstances néces-

saires pour déployer cette concertation ne sont pas toujours optimales, cette décision prise dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'Excellence a le mérite de vouloir remettre la citoyenneté à l'honneur. Les expériences déployées au sein d'écoles maladroitement appelées « ghettos » sont unanimes : instaurer une vie citoyenne est possible ; une telle citoyenneté favorise le climat scolaire et est propice aux apprentissages ; un changement de ce type ne peut s'opérer qu'après une réflexion générale sur le fonctionnement de l'école.

I CONCLUSION

Si le système scolaire traditionnel possède encore son lot de failles, force est de constater que, depuis quelques années, les lignes bougent. Les exemples d'établissements s'inspirant officiellement ou plus officieusement

des pédagogies actives se multiplient (voir les quelques exemples repris ci-dessous) et, on peut s'en réjouir, les besoins des enfants « ne rentrant pas dans le moule » sont de plus en plus considérés. Du côté de la « salle des profs » et des directions, un changement salubre semble également s'opérer – du moins dans certains établissements – car la souplesse et la concertation paraissent désormais être dans l'air du temps, grâce en partie à un certain élan donné par la FWB.





L'ALGÉRIE ENTRE HIER ET DEMAIN

À quoi servirait l'histoire si elle ne permettait pas d'envisager l'avenir ?

Six décennies déjà depuis l'indépendance, et la lutte continue pour déraciner complètement le mécanisme colonial et construire un avenir prospère.

Pour ce faire il faut préserver toutes les mémoires et empreintes de l'ère coloniale française en Algérie, y compris les événements glorieux de la guerre d'Algérie, qui servent de lien historique et complètent la dimension identitaire de la nation.

Ces patrimoines culturels, matériel et immatériel, méritent, en effet, une préservation particulière et un vif soin, car ils permettront de collaborer à la construction solide des générations futures, tout en renforçant les repères historiques, et à lutter contre toute forme de fa-

natisme, destructrice de la nation.

Il s'agit d'une condition nécessaire à l'épanouissement futur du pays car contrairement aux allégations de certains, selon lesquelles il faudrait « que cessent les campagnes venimeuses, les retours morbides sur le passé et que se ferme le livre douloureux des mutuelles remontrances », taire la gravité morale du conflit qui a agité le pays de 1954 à 1962, c'est continuer à entretenir les illusions françaises face aux réalités algériennes.

En fait, c'est figer le passé colonial dans une narration dont, seul, le colonisateur a été le maître d'œuvre, miroir de l'inconscient collectif d'un Occident, pour lequel tout ce qui est extérieur à sa sphère, soit 80 % de l'Humanité, est assigné à une infériorité irréductible.

Ce pas mémoriel franchi, il est aujourd'hui grand temps de s'interroger sur la capacité de nos dirigeants mais aussi de tous les citoyens algériens à redonner à notre pays une place au premier rang des nations.

Tant il est vrai que nos dirigeants ne se sont guère distingués, depuis l'indépendance, par une gestion politique, sociale, économique et culturelle rigoureuse, ne la remettant jamais en question et reprenant même, à leur compte, le discours occidental, selon lequel la rente, constituée par les énormes richesses énergétiques naturelles du pays, les hydrocarbures en l'occurrence, serait une malédiction responsable de son sous-développement.

Quant à l'homo algerianus, le citoyen lambda, il est en quête non seulement de son identité propre, mais aussi d'un vivre ensemble,

DANIEL SCLAVON, RÉDACTEUR DU LIEN.

qui nécessite l'adhésion à une action collective, à une communauté de destin.

La crasse des cités, symbole de l'état pitoyable de son cadre de vie, les fonctionnaires véreux, qui pratiquent impunément le recours aux passe-droits et à la corruption, l'anarchie du système de santé avec des malades grabataires abandonnés à la porte des hôpitaux, autant de signes évidents d'une société qui accepte la violence, non seulement du pouvoir, mais aussi celle, dramatiquement banale, que s'inflige quotidiennement tout un chacun.

Sortir du marasme nécessitera, bien sûr, une réappropriation critique du passé, mais surtout d'échapper au consensus mou des sociétés musulmanes, qui considèrent l'innovation, la créativité, le développement de la culture comme un danger et non une

chance, afin de retrouver l'esprit des siècles durant lesquels le monde avait le regard rivé sur l'Orient musulman. Une belle aventure, génératrice d'un nouveau souffle, d'un nouveau sens, qui, pour rendre à l'Algérie meurtrie la grandeur qu'elle mérite, empruntera, sans aucun doute, le difficile chemin d'une remise en cause lucide suivie d'une entreprise de reconstruction ardue, longue et patiente.

Une aventure qui, selon Djemila Benhabib, s'impose à la laïcité comme une exigence historique, comme le référentiel philosophique de choix pour définir la nature politique de l'État et surtout sortir de l'ambiguïté constitutionnelle qui coince l'Algérie dans un insupportable statu quo en raison de l'article 2 de la Constitution: « L'islam est la religion de l'État. »

Le pays n'a jamais assumé pleinement son adhésion à la moder-

nité, car comme la plupart des États musulmans, cet État-nation a, depuis son indépendance en 1962, cheminé entre une forme de modernité et une tentation islamiste, ce qu'El-Hachemi Chérif a qualifié « d'hybridité de l'État ».

D'autant qu'en 1980, l'arrivée au pouvoir du président Chadli Bendjedid (1929-2012) a ouvert la voie à l'islamisation par le « haut » et par le « bas », la mouvance islamiste faisant main basse sur le système éducatif à travers une arabisation intensive et un cours de religion obligatoire de plusieurs heures par semaine en primaire, en secondaire et à l'université pour de nombreuses filières.

La promulgation en 1984 du Code de la famille, d'inspiration religieuse, – que des Algériennes ont très vite rebaptisé le « Code de l'infamie » – est le résultat d'un compromis politique en faveur

des islamistes. La polygamie (qui concerne environ 1 % de la population), tout comme la répudiation, y est reconnue. L'époux détient l'ensemble de l'autorité parentale. Son épouse lui doit obéissance. À lui, comme à ses beaux-parents. Pour se marier, la femme a besoin d'un tuteur. L'apostasie est un empêchement au mariage. De même, un apostat ne peut hériter d'un parent musulman.

Cette minorisation des femmes, ces limitations des libertés et droits individuels tout comme la violation de la liberté de conscience contraignent sérieusement l'aboutissement de tout projet démocratique.

Dans son énoncé de politique générale, on peut lire: « Les militants du Parti pour la Laïcité et la Démocratie (PLD) sont convaincus que l'instauration de la laïcité en Algérie est le seul moyen de se protéger des conséquences des mani-

pulations politico-religieuses, d'où qu'elles viennent pour construire une Algérie républicaine, démocratique, moderne et sociale. La laïcité est en revanche anticléricale, dans la mesure où elle s'oppose à la prétention des religions, dont l'islam, à vouloir régenter tous les domaines de la vie des individus. Elle assure de ce fait la primauté de la citoyenneté sur l'appartenance religieuse ou communautaire. Voilà pourquoi elle bannit les religions et les particularismes de la sphère publique, tout en garantissant leur libre expression dans la sphère privée ».

Face à cette situation, baignée dans un inquiétant climat d'incertitude, une grande responsabilité pèse sur les épaules de nos camarades laïques algériens, ne les abandonnons pas à leur sort. Laïcité doit aussi rimer avec solidarité : soyons à leurs côtés, pour que, demain, l'Algérien redevienne fier de sa patrie.

CINÉ-DÉBAT « VIVANTES ! », FILM ALGÉRIEN DE 2008 RÉALISÉ PAR SAÏD OULD KHELIFA

C'est l'histoire de Selma, qui a quitté sa petite ville portuaire, algérienne, à la recherche d'un emploi plus au Sud. Au Sahara. Elle y fait la connaissance de Noun, jeune Française, partie de Paris, à la recherche de son enfant enlevé par son ex-mari, retourné depuis en Algérie. À l'ombre des torchères, dans un camp de fortune, au Sahara, Selma et Noun feront donc partie de ce groupe de femmes venues des quatre coins d'Algérie, à la recherche d'un travail de survie (en faisant des ménages). Elles vont être victimes, une nuit, d'une véritable « descente expéditive ».

« Vivantes », reflète bien les événements qui ont secoué la ville de Hassi Messaoud en 2001, où le seul tort de 39 femmes a été d'aller chercher du travail pour gagner dignement leur vie et qui ont été victimes de violences collectives atroces.

C'est ainsi qu'elles furent « *batues, frappées, poignardées, déshabillées, jetées nues dans la rue, traînées sur le sol, lynchées par la foule, mutilées, torturées, violées et certaines enterrées vivantes* ».

En effet, dans cette ville bâtie autour de l'extraction pétrolière, où une partie de la population locale se sent mise sur la touche, on voit d'un mauvais œil l'afflux de travailleuses dont l'indépendance récemment conquise dérange.

Des femmes qui ont eu les pires difficultés pour témoigner devant la justice par peur de représailles

ou par la honte suscitée vis-à-vis de la famille, et éprouvé bien de la peine à trouver une réinsertion dans cette société patriarcale.

Un film-témoignage qui se termine sur une touche d'espoir et qui fera l'objet d'un débat avec **Djemila Benhabib**, journaliste, écrivaine et militante politique canadienne d'origine algérienne connue pour ses opinions contre le fondamentalisme islamiste.

Pour Djemila comme pour le réalisateur, tous deux favorables à l'abrogation du code de la famille, « *la mentalité conservatrice doit être évacuée des esprits de la société algérienne et ce film important peut justement susciter sinon un débat, au moins un dialogue* ».

Rendez-vous le 18 novembre.



DANIEL SCLAVON, RÉDACTEUR DU LIEN.

LAÏCITÉ BELGE, LAÏCITÉ FRANÇAISE: UN MÊME CONCEPT APPLIQUÉ DE MANIÈRE DIFFÉRENTE

À la lumière de chaque contexte national, tant politique que social, la notion de laïcité a été utilisée différemment en Belgique et en France.

Dans ces deux pays, la position dominante de l'Eglise catholique romaine va engendrer un anticléricalisme, propre aux héritiers des Lumières et de la Révolution française.

Cet anticléricalisme va s'exprimer, des deux côtés de la frontière, à travers des associations assez semblables, comme les sociétés de libres-penseurs, la ligue de l'enseignement ou encore la franc-maçonnerie.

Résultat de cette lutte, c'est d'abord en Belgique que les libéraux parviennent à « laïciser » l'école, via la loi Van Humbeek en 1879, soit quelques années avant la loi Jules Ferry en France.

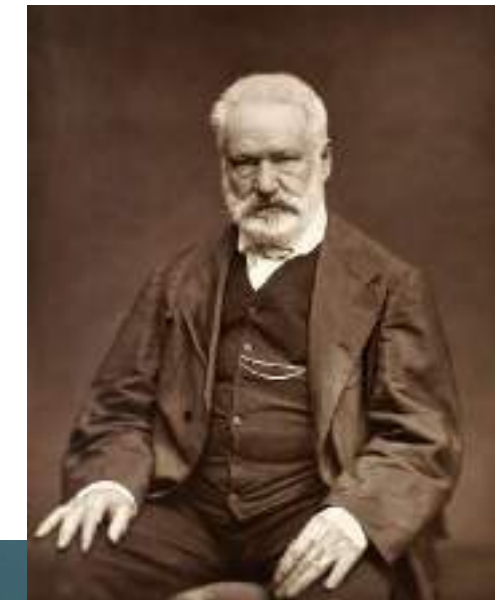
C'est toutefois après ce succès que se différencie l'évolution de la laïcité au sein de ces deux Etats.

Si, en France, on finira par traduire dans les faits la fameuse phrase prononcée en 1850 par Victor Hugo, « L'Eglise chez elle, l'Etat chez lui », en Belgique, la tentative, entreprise fin du XIX^{ème} siècle par les libéraux, d'instaurer, un Etat laïque va échouer et ramener au pouvoir de manière ininterrompue jusqu'en 1995 le parti catholique, empêchant ainsi tout retour à une politique laïque.



PIERRE VAN HUMBEEK (1829-1890).

En effet, alors qu'en France, on assiste à la séparation de l'Eglise et de l'Etat et plus précisément des institutions publiques, de l'école notamment, et que les religions ne sont plus ni reconnues, ni financées, ce n'est pas le cas en Belgique où l'Eglise garde un quasi-monopole sur une de ses pierres angulaires, l'enseignement.



VICTOR HUGO (1802-1885).

DANIEL SCLAVON,
RÉDACTEUR DU LIEN.

Au contraire, en France, le maintien au pouvoir des majorités anticléricales va permettre l'émergence d'une laïcité républicaine, sous une forme essentiellement séparatiste.

Toutefois, cette laïcité séparatiste et anticléricale incarne assez bien le caractère inclusif de la laïcité française, celle d'un libéralisme, qui, dès la loi de 1905, assure la liberté de conscience dans l'égalité de tous et le droit des religions à s'organiser selon leurs propres règles au sein de la société civile.

Ce qui se traduit par le fait que l'Etat laïque n'est pas la seule propriété des anticléricaux. D'ailleurs, la laïcité française a été, par la suite, l'objet d'un certain nombre de compromis historiques, basés sur le respect de la liberté de conscience du public et le fait qu'un Etat laïque ne peut faire du prosélytisme et, par-là, endoctriner un segment de la population.

Ces concessions ont sans doute été la condition nécessaire à une victoire maîtrisée de la laïcité en France.

En Belgique, par contre, l'échec de ce passage au politique de la laïcité a conduit les militants laïques à se confondre plus ou moins avec l'athéisme ou l'agnosticisme et à s'affirmer d'abord comme les membres d'un courant philosophique, au sein duquel il est devenu culturellement incongru que des croyants soient considérés comme des laïques.



Une situation qui a amené le courant laïque à évoluer et à se faire « reconnaître » par l'État dans le cadre d'un processus analogue à celui des cultes reconnus, la « laïcité organisée » étant désormais la « laïcité reconnue ».

Une mutation qui s'est pourtant faite à contrecœur, faute d'avoir trouvé au sein des partis laïques de gouvernement, les libéraux et les socialistes, des relais suffisants pour contrebalancer le poids du parti catholique.

Rien d'étonnant dès lors à ce que la laïcité belge n'ait pris, depuis une trentaine d'années, qu'une petite place, cependant réduite en comparaison de celles historiques du parti catholique ou du parti socialiste, dans la vie sociale et parfois politique belge, en rassemblant des personnes unies par le refus a priori de toute transcendance et soucieuses notam-

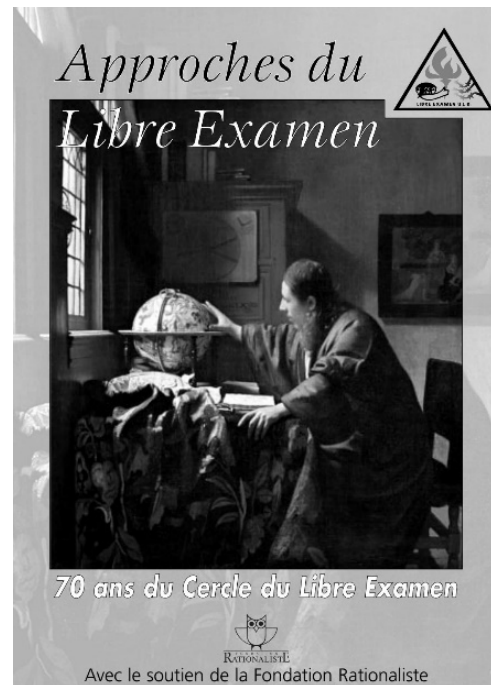
ment de développer sur cette base une assistance morale dans divers domaines.

Il n'en reste pas moins que la laïcité belge et laïcité française sont, aujourd'hui, confrontées à des difficultés, dont il résulte parfois un certain air de famille.

En Belgique, si, depuis 1998, la laïcité organisée a formulé une distinction essentielle entre laïcité politique, proche de la laïcité à la française, impliquant « l'autonomie des pouvoirs publics » vis-à-vis des Églises et des groupements philosophiques, quels qu'ils soient, et « la garantie de l'autonomie de la sphère privée de tous les citoyens quant à leurs conceptions philosophiques et religieuses », et laïcité philosophique, plus agressive, impliquant l'adhésion à une conception « humaniste » de la vie, caractérisée par « une éthique dont les fonde-

ments sont étrangers à tout principe divin ou surnaturel », et comportant les valeurs positives de liberté, d'égalité, de solidarité et de tolérance, la laïcité à la belge éprouve toujours des difficultés à se définir clairement par rapport à la laïcité politique.

En l'occurrence, la laïcité politique, qui est une conception non agressive à laquelle peuvent adhérer les croyants de n'importe quelle religion ainsi que les incroyants, s'oppose à la laïcité philosophique qui les exclut, car s'adressant à des hommes et des femmes, qui, se réfèrent au « libre examen » et non « à un texte sacré, à un catéchisme ou à quelque autorité absolue », c'est-à-dire à la conviction que « l'homme est sa propre référence et qu'il ne doit pas fonder ses valeurs sur une transcendance extérieure à l'humanité, qui le précède et le dépasse ».



De cet état de fait, résulte, chez de nombreux laïques, la prévalence de la laïcité philosophique, qui semble être, à leurs yeux, la condition nécessaire et la meilleure garantie de tout progrès en faveur de la laïcité politique, une position, qui donnerait à penser que les

laïques peuvent être soupçonnés de vouloir phagocyter à leur profit des valeurs séculières – comme la solidarité, la liberté, l'égalité – qui sont, en réalité, le fond commun des sociétés démocratiques d'aujourd'hui...

En France, si la laïcité ne connaît pas les mêmes difficultés qu'en Belgique, puisqu'elle a renoncé à faire prévaloir une conception de la laïcité identifiée à l'incroyance active, cela ne s'est pas fait sans mal, les laïques militants considérant que les compromis successifs avec le catholicisme défigurent la « vraie » laïcité, qui ne peut être qu'« intégrale ».

Cette posture, qui commence dès la loi de séparation, dont les aspects libéraux provoquent une gêne persistante chez les partisans de la laïcité intégrale, s'est surtout longuement focalisée sur la question scolaire, c'est-à-dire sur la ba-

taille entre école publique laïque et école privée confessionnelle, étant donné que la défense d'une école laïque hégémonique était un enjeu essentiel qui touchait à toute une conception de l'émancipation laïque par l'instruction, dans la perspective héritée des Lumières, impliquant une lutte permanente contre le cléricalisme.

Une situation qui explique la place prise par une organisation comme la Ligue de l'enseignement au sein du mouvement laïque en France, qui s'est certainement structuré davantage qu'en Belgique autour d'un axe à la fois scolaire et politique et a accordé moins de visibilité aux organisations philosophiques, associations de la libre-pensée, loges maçonniques et autres.

Une Ligue, qui est au carrefour de la laïcité politique et tend vers la neutralité de l'École, et de la laï-

cité philosophique et penche vers le rationalisme ou le laïcisme, d'où parfois son embarras, qui n'est pas sans rappeler l'écartèlement en Belgique entre laïcité politique et laïcité philosophique.

En conclusion, on peut dire que, si l'histoire, en fonction des contraintes de chaque pays, a fait diverger les usages de la notion de laïcité, elle ne les a pas rendus imperméables l'un à l'autre.

Ainsi, il y a souvent eu, dans le passé comme d'ailleurs récemment, une tentation française de la laïcité belge, mais aussi, sans doute, une tentation belge de la laïcité française, tentation qui, si elle échappe sans doute pour l'essentiel à la conscience des acteurs, est pourtant bel et bien présente dans les débats qui agitent aujourd'hui laïques, incroyants et non-religieux et qui est attisée par la question islamique.



WOODSTOCK



Nous sommes en 1969, l'année où Neil Armstrong a effectué son premier pas sur la Lune, où Eddy Merckx a remporté son premier Tour de France et où la France a élu Georges Pompidou à la présidence de la République...

Mais aux Etats-Unis, l'atmosphère est lourde après une année 1968 dramatique, marquée par les assassinats de Martin Luther King, puis de Robert Kennedy, et au cours de laquelle la guerre en Asie du Sud-Est s'intensifie, sous la houlette d'un nouveau président, Richard Nixon, qui est tout sauf l'idole des jeunes, encore moins des chevelus...

Les promesses de John Fitzgerald Kennedy, enterrées à Dallas en 1963, ne sont déjà plus qu'un bon vieux souvenir et deux générations s'affrontent : les puissants et les aînés profitant bien de la société de consommation d'une part

et, d'autre part, les jeunes, les libéraux, les intellectuels de gauche, les artistes, les activistes pour les droits de l'homme, les communautés noires, les étudiants des campus universitaires, qui ne se reconnaissent plus dans cette Amérique qui, de Johnson à Nixon, semble faire marche arrière. De sorte qu'en 1969, jamais depuis la guerre de Sécession, la société américaine n'a été à ce point fracturée.

D'ailleurs, le début de l'année n'est qu'une succession d'émeutes aussi bien dans les quartiers noirs pour une amélioration des conditions de vie et une application dans les États du Sud des décisions de la Cour suprême en matière de ségrégation, que dans les universités pour la paix au Vietnam.

Quoi qu'il en soit, l'idée d'organiser un festival musical à Woodstock est, paradoxe de l'Histoire, à mille lieues des préoccupations

sociales et politiques qui agitent alors la société américaine : elle tient simplement au fait que **Bob Dylan**, qui, ironie du sort, ne participera pas au festival, est en retraite, après son accident de moto, dans cette petite bourgade située au Nord de New York, laquelle, finalement, ne sera pas le lieu du rassemblement de ces centaines de milliers de jeunes, qui se fera à Bethel...

Il n'empêche.

Avec son message idéaliste de paix et d'amour, ce festival surréaliste de la pop culture va alors devenir l'événement emblématique du mouvement hippie, celui des jeunes, qui fuyant la vie urbaine, le bruit, la tension et la pollution veulent inventer une autre vie communautaire en pleine nature, ce que célèbre le hit de **Canned Heat**, *Going Up The Country*, véritable évangile du festival.

DANIEL SCLAVON,
RÉDACTEUR DU LIEN.



THE POWER OF LOVE.

Le « Summer Of Love » californien de 1967, qui s'est répandu comme une trainée de poudre pacifique, envahissant tout le continent nord-américain, y connaît, sans doute, son apogée, mais surtout son chant du cygne, lui qui est à tout jamais fané par la barbarie des adeptes de la secte The Family, qui, une semaine avant le festival, ont sauvagement crucifié de seize coups de couteau Sharon Tate, actrice fétiche et symbole de la jeunesse libérée, un fait divers qui précipitera la fin de l'époque « peace and love ».

Fondateur pour toute une génération, qui exprime sa rébellion



SHARON TATE.

contre l'enrôlement des jeunes citoyens au Vietnam et s'oppose à l'establishment aux USA, Woodstock, véritable feu d'artifices de musiques multiples, colorées, joyeuses, contestataires..., est aussi l'événement mythique de la contre-culture des années soixante.

Cependant, si on y dénonce sur scène la guerre au Vietnam, si on prône la révolution, on entend peu parler de la lutte pour les droits civiques. Il y aurait matière pourtant. Martin Luther King, the Black Power, Malcom X, Black Panther, Black Feminism... dans les rues, les universités et jusqu'aux Jeux olympiques de Mexico, les revendications sont partout, les mouvements se multiplient et se durcissent pour obtenir l'égalité raciale.



MICK JAGGER ASSISTE MÉDUSÉ À LA SCÈNE.

Mais dans une certaine mesure, Woodstock est aussi un acte de rébellion, symbolisé par l'autre « anthem », que fut le *Gimme a F*! Gimme me a U*! Gimme me a C*! Gimme a K*! What's that for ?* de « **Country** » **Joe McDonald** contre la guerre du Vietnam, une façon de montrer que la paix est une valeur suprême.

C'était sans doute aussi le fantasme d'une communauté éphémère, guidée par la volonté irrépressible de s'accrocher à ces dernières illusions et rassemblée dans un déni heureux de la réalité, des contraintes, des obligations...

Et c'est la grande **Joan Baez**, artiste la plus engagée du festival, qui résume très bien la situation lors d'une interview accordée au New York Times : « Ces trois jours de vacarme et de fête étaient importants, mais ce n'était pas une révolution. Une révolution ou même un changement social n'arrive pas sans la

volonté de prendre des risques, et le seul risque à Woodstock, c'était de ne pas être invité ».



JOAN BAEZ SUR SCÈNE.

Et alors que le 6 décembre, au Festival d'Altamont, en Californie, le pays des hippies, un spectateur noir est poignardé, sous l'œil des caméras, par des hells angels en plein concert des **Rolling Stones**, l'image de la jeunesse pacifiste de la génération Woodstock prend un coup fatal.

Le rêve de fraternité universelle des hippies gît fracassé. The dream is over.

À PROPOS DE BLUES

Lorsque, dès l'installation des premiers colons britanniques en Virginie au milieu du XVII^{ème} siècle, les chants, les musiques et les langues des terres africaines, raziées par les marchands d'esclaves, rencontrent les sons, les danses et les œuvres classiques ou populaires du répertoire orchestral européen, commence la lente genèse d'un style musical, qui s'appellera bientôt blues.

A fin du XIX^{ème} siècle, alors que l'esclavage est officiellement aboli depuis le 18 décembre 1865, au lendemain de la Guerre de Sécession, qui a opposé unionistes yankees des états du Nord aux confédérés des états du Sud, les negro-spirituals, ancêtres des gospels, comme *Swing Low, Sweet Chariot*, musique sacrée que les esclaves noirs chantent dans les églises protestantes, et les *work-songs*, chants, qui rythment le travail dans les cultures de coton du

Sud, se fondent dans les 12 mesures des *blue devils*, la musique des « idées noires ».

Cette musique va alors voyager tout le long du grand fleuve Mississippi et être colportée par les songsters, musiciens bohèmes qui, au fil du temps, vont devenir les vedettes des strings bands et participer à des minstrel shows.

C'est au sein d'un de ces combos qu'un certain **W.C. Handy** officie comme premier ténor, avant de travailler comme chef d'orchestre, cornettiste et trompettiste dans un groupe, et de parcourir le Sud avant de se fixer, en 1909, à Memphis dans le Tennessee. C'est là qu'il va adapter une chanson, écrite à l'origine pour un candidat à la mairie de la ville, qu'il appelle *The Memphis Blues*.

Publiée en 1912, la partition de Memphis Blues introduit le style à 12 mesures dans de nombreux foyers et recueille un beau succès.

Le blues est né et en quelque sorte officialisé pour la toute première fois.

Durant les années 1920, le Delta Blues, considéré comme le blues des origines, est chanté en solo par un musicien muni d'une guitare acoustique et parfois d'un bottleneck, un goulot de bouteille scié frotté sur les cordes de l'instrument, plus rarement d'un banjo avec parfois l'ajout d'un washboard, éventuellement d'un harmonica.

C'est un blues rural, un chant rude, dont les textes non écrits, qui permettent de longues improvisations, dénoncent souvent les conditions de vie

WILLIAM CHRISTOPHER HANDY (1893-1948),
« THE FATHER OF THE BLUES ».



DANIEL SCLAVON,
RÉDACTEUR DU LIEN.

des noirs, et dont le rythme répétitif accentue l'effet dramatique.

C'est l'univers de **Charlie Patton**, de **Tommy Johnson**, auteur du *Canned Heat Blues* ou de *Mississippi Fred McDowell*, dont le blues minimaliste *You Gotta Move* sera repris par les **Rolling Stones** et **Aerosmith**.

Les années 20 voient aussi éclore le gospel blues, porté par des artistes comme **Blind Willie Johnson**, dont le titre *Dark Was the Night, Cold Was the Ground*, fait partie des musiques embarquées dans les sondes du Programme Voyager.

Durant cette décennie, l'industrie du disque pointe timidement son nez et c'est **Mamie Smith** qui, en 1920 avec *Crazy Blues*, enregistre, chez Okeh, le premier blues vocal, accompagnée d'une fanfare et de son contre-chant improvisé et collectif, typique du jazz en gestation.

Et en 1925, quand **Bessie Smith** chante *Saint Louis Blues* avec juste un harmonium en appui, la trompette d'Armstrong lui tisse un contre-chant tout du long, créant ainsi un duo passionné et passionnant.

À la fin des années 20, un certain **Robert Leroy Johnson** se met à gratter la guitare, mais lorsqu'il rencontre, en 1931, le guitariste de blues **Son House**, celui-ci le ridiculise.

Toutefois quand deux plus tard, **Johnson** réapparaît, **Son House** est émerveillé par les progrès réalisés par Robert, des progrès stupéfiants qui font naître la légende du pacte avec le diable, à qui **Johnson** aurait vendu son âme contre la promesse de devenir un virtuose du blues.



ROBERT LEROY JOHNSON.

Fake news sans aucun doute mais naissance d'une véritable vedette, auteur de titres emblématiques tels que le *Cross Road Blues*, popularisé, en 1966 par le groupe britannique **Cream**, un « power trio » au sein duquel évolue **Eric Clapton**, un guitariste surdoué qui a fait ses classes dans le band de **John Mayall**.

Fin des années 20, le développement de l'industrie du disque va grandement contribuer à faire connaître des chanteurs et des guitaristes tels que **Blind Lemon Jefferson** ou **Lonnie Johnson**, inspirateur, notamment, de **Jimi Hendrix**, et des chanteuses comme **Gertrude « Ma » Rainey**, interprète, en 1925, du *See See Rider Blues*, qui deviendra un standard du rock and roll, ou **Bessie Smith**, mais aussi **Big Bill Broonzy**, **Brownie McGhee** et son compère aveugle, le génial harmoniciste **Sonny Terry**.



SON HOUSE.

Une production discographique qui reste cependant exclusivement destinée au public afro-américain, sous le nom de « race records ».

C'est alors que survient le krach boursier de 1929 et à sa suite la Grande Dépression des années 30, qui pousse les ouvriers noirs en quête d'un travail à l'exode dans les



BIG BILL BRONZY.

grandes villes industrielles du Nord et de l'Ouest des Etats-Unis, comme Detroit ou Kansas City.

Utilisant les progrès de la fée électrique, qui permet désormais l'amplification du son pour la guitare et l'harmonica, les musiciens noirs parqués dans des ghettos produisent alors un blues plus électrique, joué



BROWNIE MCGHEE ET SONNY TERRY.

dans les cabarets, les cafés et les bouges de ces grandes villes.

Un nouveau style, le Chicago blues, est alors sublimé par des chanteurs comme l'harmoniciste **Howlin' Wolf** et les guitaristes **Muddy Waters**, **Elmore James** et **John Lee Hooker**.



HOWLIN' WOLF.



MUDDY WATERS.



JOHN LEE HOOKER.

C'est grâce aux tubes de **Muddy Waters**, comme *Rollin' Stone* en 1950, un titre que les **Stones** vont choisir pour nom, ou de **John Lee Hooker**, dont le *Boom Boom* de 1962 se fera connaître chez nous deux ans plus tard via la version des **Animals**, que le blues va atteindre le public blanc et la notoriété internationale.

Alors que les Noirs se « citadinisent », laissant derrière eux les terres de culture du Deep South, les artistes, abandonnant le blues rural, trop triste et trop lié à l'esclavage, ont alors envie de s'exprimer dans une musique joyeuse, conçue pour danser et faire la fête.

Mais il n'est pas facile de faire table rase de son histoire et cette nouvelle musique sera composée de tout ce qui fait la musique noire, blues, boogie-woogie et jazz, donnant ainsi naissance au rhythm and blues, une musique dans laquelle,

pour accompagner les voix hurlantes, s'expriment non seulement des guitares électriques, mais aussi des cuivres, et tout ce qu'il faut de rythme pour que les gens dansent.

C'est le domaine des petites formations, et du Genius **Ray Charles** qui, chez Atlantic Records, va délivrer ses premiers succès internationaux tels que *I Got a Woman* en 1954, *Hallelujah I Love Her So* en 1956 et l'immense *What'd I Say* qu'il improvise en 1959 lors d'un concert dans un club de Milwaukee.

Mais Ray est loin d'être le seul !

Né à la Nouvelle-Orléans, un gros costaud, **Antoine Dominique Domino Jr**, pianiste, chanteur, compositeur et chef d'orchestre, mieux connu sous le nom de **Fats Domino**, va devenir un des personnages clés de la transition entre le rhythm and blues et le rock 'n'

roll. Grande figure du jump blues, sa carrière démarre lorsqu'un agent d'Imperial Records, **Dave Bartholomew**, talentueux trompettiste-artiste-compositeur, à la recherche de talents, lui signe un contrat en novembre 1949.



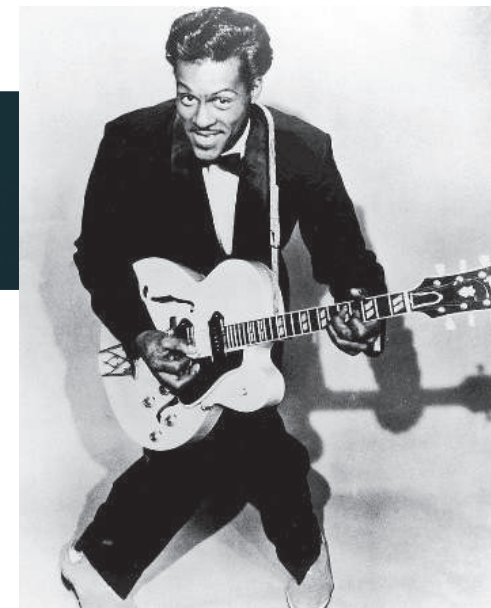
FATS DOMINO.



RAY CHARLES.



BO DIDDLEY.



CHUCK BERRY.

Il enchaîne alors une flopée de succès dont le premier, *The Fat Man* sort en 1949, suivi de *Ain't That a Shame* en 1955, *I'm Walkin'* en 1957 et, surtout, en 1956 *Blueberry Hill*, chanson d'amour dont la version originale date de mai 1940.

C'est aussi au cours des années 50, qu'émergent deux autres monstres de la scène, **Bo Diddley** avec *I'm a man*, un titre enregistré en 1955 et directement inspiré du *Hoochie Coochie* de **Muddy Waters**, et **Chuck Berry**, qualifié du surnom de crazy legs à cause de son fameux duck walk ou « pas de canard », avec des titres comme *Roll Over Beethoven* en 1956 et *Johnny Be Good* en 1958.

Des titres que les jeunes groupes de la scène britannique du début des années 60 vont, lors de ce qu'on a appelé le British Blues Boom, allégrement piller, popularisant ainsi auprès du public européen la musique des bluesmen noirs sous le nom de blues rock.

On pourrait se demander pourquoi c'est la jeunesse anglaise qui s'empare d'abord de cette musique. Rien de bien étonnant cependant.

En effet, la langue commune aux Américains et aux Anglais joue son rôle important, mais aussi le fait qu'après la guerre, les G.I. casernés en Europe et, principalement

en Angleterre, emmènent avec eux des 45 tours de rhythm and blues et du rock'n roll naissant, et, enfin, que les imports arrivent souvent en fraude dans les bagages des matelots qui accostent dans les grands ports de Liverpool et de Londres et en font un lucratif commerce.

Quoi qu'il en soit, c'est en mai 1964, au cours de leur première tournée aux Etats-Unis, que les **Rolling Stones** obtiennent une session d'enregistrement aux célèbres studios Chess, et reprennent de nombreux standards de blues, un genre auquel ils resteront toujours fidèles et auquel ils consacreront en 2016 un album hommage *Blue & Lonesome*.

Ils seront désormais considérés comme les pionniers du Blues Rock, genre dans lequel vont s'engouffrer une kyrielle de groupes : **The Animals**, qui, en 1964, interprètent des hits de **John Lee**

Hooker, comme *Boom Boom*, **Jimi Hendrix**, **Ten Years After**, **Fleetwood Mac**, **Led Zeppelin** ou **Eric** « slow hand » **Clapton**, tous fans de la musique noire.



THE ROLLING STONES.
+
THE ANIMALS.

Nous sommes fin des 50, début des années 60 aux Etats-Unis et pendant que les groupes anglais s'emparent du répertoire de blues pour en faire du blues rock, la soul, qui mélange les airs de gospel avec les rythmes saccadés du rhythm and blues, déferle emmenée par une jeunesse noire, qui l'utilise comme un mouvement contestataire pour réagir face à la communauté blanche et à l'envahissement du rock 'n' roll.

Face à Stax Records de Memphis, dont le catalogue s'appuie sur de brillants artistes comme **Otis Redding**, **Sam and Dave**, **Wilson Pickett** et des compositeurs et des musiciens hors pair qui travaillent dans le fameux studio du Muscle Shoals et produisent la « Southern Soul », proche des racines du blues et teintée de country, se dresse la Tamla Motown de Detroit, plus dansante et influencée par la pop.

Une constellation d'interprètes de grand talent vont faire la réputation de Tamla, à savoir notamment **Michael Jackson & The Jackson Five**, **Diana Ross** et **The Supre-**

mes, **The Four Tops**, **Marvin Gaye**, **Little Stevie Wonder** des artistes qui peuvent s'appuyer sur des compositeurs prolifiques, **Holland**, **Dozier & Holland**.



Ces usines à tubes vont inonder le public américain et européen de titres inoubliables, dont voici pêle-mêle une liste non exhaustive : chez Stax, *Green Onions* en 1962, *In The Midnight Hour* en 1965, *Sweet Soul Music*, *Soul Man* et *Knock On Wood* en 1967, *Sitting On The Dock Of The Bay* en 1968 ou *Shaft* en 1971 ; chez Tamla, *Uptight (Everything Is Alright)*,

Tracks Of My Tears et *Dancing In The Street* en 1965, *You Keep Me Hanging On* en 1966, *Reach Out (I'll Be There)* en 1967, *I Heard It Trough The Grapevine* en 1968, *I Want You Back* en 1969, *Papa Was A Rolling Stone* en 1972. Une période dorée.

Et le blues dans tout ça ? Est-il mort ? Que nenni !

Pendant les années 1980 et jusqu'à nos jours, le blues va continuer à évoluer aux États-Unis à travers le travail et les succès à la fois d'artistes confirmés, noirs comme les guitaristes **Albert Collins** et **Taj Mahal**, ou blancs comme les guitaristes **Bonnie Raitt** et **George Thorogood**, et de jeunes artistes noirs comme les guitaristes **Robert Cray** et **Lucky Peterson**, ou blancs, comme le guitariste **Stevie Ray Vaughan**, qui révolutionna le style dans les années 1980.



STEVIE RAY VAUGHAN.



JOHNNY WINTER.



ZZ TOP.

Quant au Texas Blues, style fortement influencé par les Blues-Rockers anglais comme **John Mayall**, apparu dans les années 1970, il se perpétue à travers les performances des artistes blancs comme **Johnny Winter**, **The Allman Brothers Band** ou les barbus de **ZZ Top**.

Les anciens, eux, reviennent en force avec en septembre 1989, la parution de *The Healer*, album de **John Lee Hooker** avec **Bonnie Raitt**, **Charlie Musselwhite**, **Los Lobos**, **Carlos Santana**, **Robert Cray**, **George Thorogood**, etc. et en 2000, *Riding With The King* d'**Eric Clapton** et **B.B. King**, sans oublier les nombreuses collaborations comme celle de **Van Morrison** avec **John Lee Hooker**, **Jimmy Witherspoon** et **Junior Wells** lors d'un concert mémorable à San Francisco en 1994 (Double album hautement recommandable, intitulé *A Night in San Francisco*).

Quant aux héritiers du blues, r'n'b, soul et autres rejetons de la black music, c'est en samplant les standards des années 1960 et 1970, que le rap contribuera à une nouvelle popularité de la musique noire. Mais cela est une autre histoire.





BEAUCARNE, POÈTE DE LA TENDRESSE

© DYOD PHOTOGRAPHY/OPALE/LEEMAGE

DANIEL SCLAVON,
RÉDACTEUR DU LIEN.

Ce n'est pas seulement « El Grosse Tourenne », village hameau de Beauvechain, mais toute la Wallonie et bien plus encore qui pleurent le troubadour Julos Beaucarne, parti visiter les étoiles à l'âge de 85 ans.

Comédien, poète, compositeur, écrivain, sculpteur et chanteur de talent, ce provençal d'adoption, véritable monument de la culture wallonne, fut un soldat des mots, transformant l'immense chagrin de perdre son épouse Loulou, as-



« EL GROSSE TOURENNE », À L'OMBRE DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN (JEAN-POL GRANDMONT)

sassinée sauvagement, en paroles d'amour et d'amitié, deux sentiments qu'il allait cultiver toute sa vie.

De ce drame sortira un appel déchirant, celui de « reboiser l'âme humaine par l'amour et l'amitié ».

L'amour et l'amitié qui, selon l'écrivain français Jacques Charbonne, « ne connaissent pas de vertus, ignorent la charité, la reconnaissance, la bonté et sont purs » comme l'était le cœur de celui que certains n'ont pas hésité à qualifier de « Neil Young » wallon.

Né en 1936, il grandit à Ecaussinnes et fréquente le collège Saint-Vincent de Soignies, avant de rejoindre à 25 ans, le Rideau de Bruxelles, compagnie théâtrale, qui a posé ses valises au Palais des Beaux-Arts.

Touche-à-tout de génie, il enregistre son premier 45T en 1964 et sort son premier 33T en 1967, Julos chante Julos, en 1967, des disques qu'il publiera avec une régularité de métronome, n'hésitant pas à mettre en musique des poèmes du symboliste anversois Max Elskamp ou à adapter des chansons du sétois Georges Brassens ou du québécois Gilles Vigneault en wallon, « ce latin venu du fond des âges ».

Folkeux du Temps des Cerises, baba cool du temps des hippies, écologiste avant l'heure, Julos fut, avant tout, un grand humaniste, qui déclarait : « Ton christ est juif, ta pizza est italienne, ton café est brésilien, ta voiture est japonaise, ton écriture est latine, tes vacances sont turques, tes chiffres sont arabes et ... tu reproches à ton voisin d'être étranger ! ».

Le créateur du « Fond de Libération de l'Oreille », dont le métier, dit-il, est « de vous dire que tout est possible », qui se glisse dans la peau d'un SDF lors du film de Nadine Monfils, sorti en 2004, « Madame Edouard », ménagère travestie du bistrot « À la Mort Subite », celui qui invente une machine, digne de figurer au panthéon des découvertes scientifiques, la machine à mesurer la pression du néant, qui, au temps où Ecolo n'est pas encore un parti mais un mouvement moral, s'attaque au géant de la chimie, Monsanto, inventeur de « l'agent orange », sinistre défoliant utilisé par l'aviation américaine lors de la guerre du Vietnam,... fut un éveilleur de conscience, un citoyen du monde, qui baignait dans la tolérance, la tendresse, la justice.

Celui qui appréciait le surréalisme de Louis Scutenaire et d'Achille Chavée, a rejoint les

arcs-en-ciel qu'il aimait tant et ne sillonnera plus les champs en sifflant « La P'tite Gayolle ». Il nous a quittés, orphelins de la beauté et de la sagesse d'un Homme, qui a fait mentir le proverbe « Nul n'est prophète en son pays ».



« 50 ANS DE LAÏCITÉ » DU 15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE

Une production de Picardie Laïque.



« LES STARS DU BLUES » DU 20 NOVEMBRE AU 12 DÉCEMBRE



Dans l'ordre : Leadbelly, Slim Harpo, Jimmy Reed, WC Handy, Memphis Slim, Otis Rush.



Dans l'ordre :
Jimmy Rogers,
Howlin' Wolf,
Otis Spann,
Little Walter.

Mais aussi : Sonny Terry, Brownie McGhee, Magic Sam.

Johnny "Toute la musique qu'il aime" Hallyday...

BEAUCARNE, POÈTE DE LA TENDRESSE DU 15 DÉCEMBRE AU 15 JANVIER 2022



QUELQUES EXPOS

LA BOÎTE À LIVRES, UN AN DÉJÀ!

La Maison de la Laïcité de Frameries inaugurerait le 12 septembre 2020 une Boîte à livres au sein de l'Épicentre de la cité qui, pour rappel, se situe à proximité des « 4 pavés ».

La réussite du projet fut immédiate et elle ne s'est jamais démentie depuis.

Vous nous voyez ravis de vous annoncer cette nouvelle.

Pour fêter ce 1er anniversaire, la Maison de la Laïcité organisera sur le site une rencontre avec la population le **13 novembre prochain vers 11 heures**.





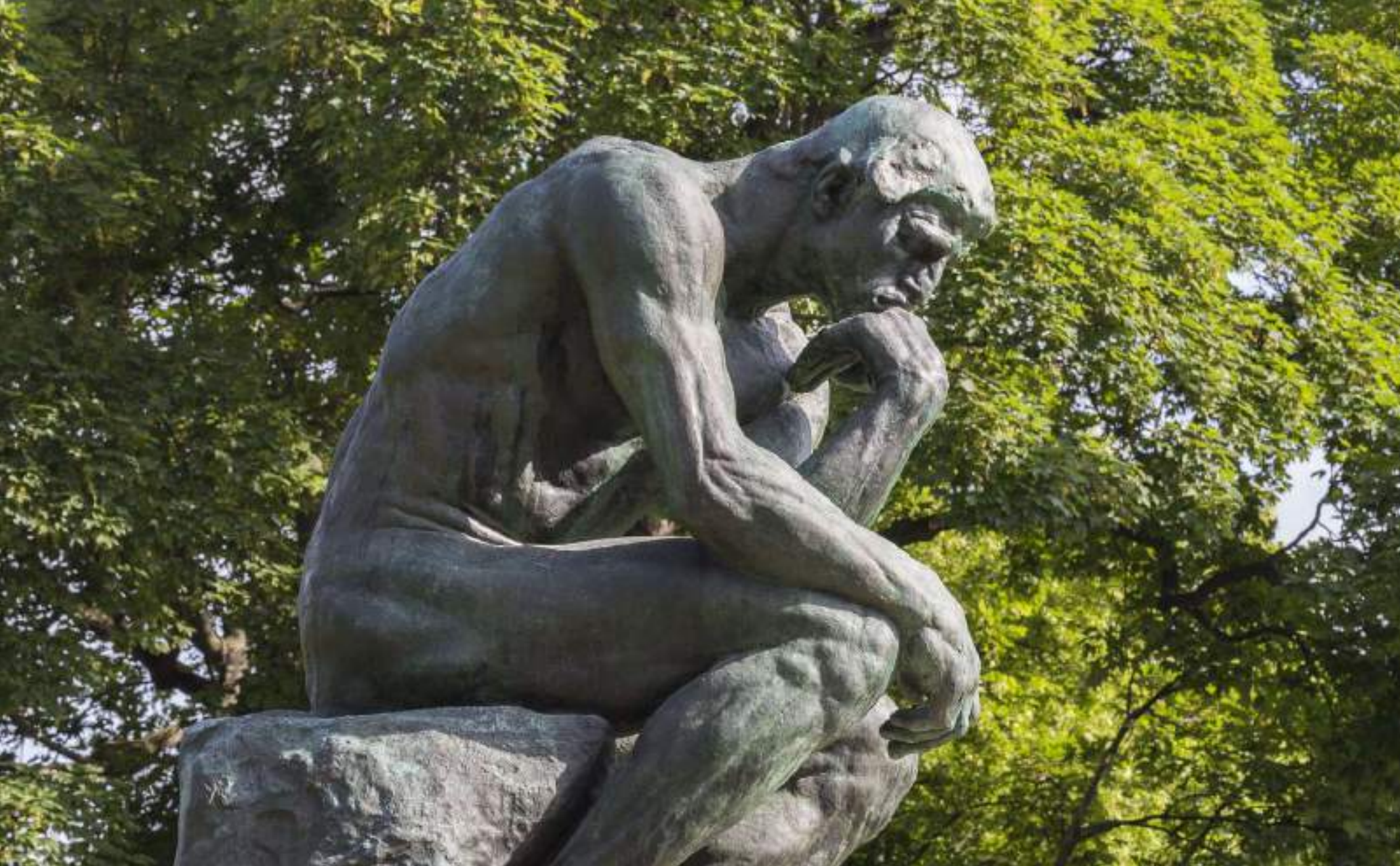
GRATIFERIA - 20/11/2021



REPAS SOLIDAIRE 19.12.2021

Animé par le barde Jean-Claude Coulon, interprète Julos Beaucarne.

REPAS SOLIDAIRE - 19/12/2021



À MÉDITER

DANIEL SCLAVON,
RÉDACTEUR DU LIEN.

Une rubrique qui nous pousse à réfléchir sur les problèmes d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Le 19^{ème} siècle voit se réaliser les inventions techniques les plus extraordinaires, à telle enseigne que l'on parle, à juste titre il est vrai, d'une révolution industrielle. Nantie de ce précieux capital économique, les grandes puissances européennes vont étendre leur pouvoir politique au reste du monde et achever la colonisation des autres continents.

Une réussite unique certes mais construite, dans la précipitation, sur des fondements fragiles. En effet, si les progrès prodigieux de la science ont permis d'asservir les forces naturelles et d'accroître considérablement nos richesses matérielles, les hommes n'en ont pas moins manqué de se doter d'institutions capables de leur assurer la paix et le bien-être.

Car au début du 20^{ème} siècle, les appétits impérialistes des grandes puissances vont plonger le Vieux Continent dans l'horreur absolue.

L'Europe avait pourtant connu les affres de la guerre de Cent Ans, celles des guerres de Religion et des guerres napoléoniennes, les massacres de la Terreur et de la Commune, et bien d'autres aberrations encore, mais jamais un tel vent de folie n'avait courbé l'échine des peuples pendant 4 ans.

Restait la tâche énorme de reconstruction, laquelle dut rapidement faire face à une nouvelle catastrophe économique, un mauvais vent soufflant du Nouveau Monde dès 1929 et précipitant les peuples dans les années les plus sombres de l'histoire de l'humanité.

Et après 40-45, tout était à nouveau à refaire.

Devait-on se désespérer ou considérer ces avatars de l'histoire comme une maladie, le mal passager de l'activité humaine.

Toutefois dans les pires malheurs, l'espérance reste une vertu fondamentale : Nil desperari, tel était déjà le credo de Condorcet qui, aux plus sombres jours de la Révolution, prisonnier attendant la mort, conservait sa foi en l'avenir, écrivant ceci : « Les hommes se ressaisiront du droit de disposer d'eux-mêmes et apprendront à regarder la guerre comme le plus funeste des fléaux. Ils rechercheront la sécurité et non plus la puissance, ayant compris qu'ils ne peuvent devenir des conquérants sans perdre leur liberté ».

Une formule que les clercs avaient, et ont encore, l'impérieux devoir d'imprimer dans les esprits et surtout dans les cœurs.

La tâche était alors immense, sachant que, de tout temps, l'homme, prisonnier de ses passions, a poursuivi les chimères les plus folles, mais la résilience, la volonté, la capacité d'adaptation de l'être humain allaient permettre de guérir les plaies d'un monde au bord du gouffre, que tout incitait à croire perdu.

Il reste à espérer qu'il en sera encore de même en ce 21^{ème} siècle.

QUELQUES INFOS PRATIQUES

NOS PERSONNES DE CONTACT

- André **Ceuterick**, président :
0475 / 70 73 79 – a.ceuterick@hotmail.com
- Jacqueline **Loiseau**, secrétaire :
0479 / 90 41 16 – desloi@skynet.be
- Danièle **Gosselet**, trésorière :
0474 / 95 04 07 – danièle.gosselet@gmail.com

NOS ADRESSES

- **Poste** : 152, rue de la Libération, 7080 Frameries (La Bouverie)
- **Téléphone** : 065 / 78 11 53
- **Courriel** : maisonlaiciteframeries@skynet.be

NOUS SOMMES AUSSI PRÉSENTS

- Sur **Facebook** : www.facebook.com/LaiciteFrameries
- Sur notre **site WEB** : www.laicite-frameries.be

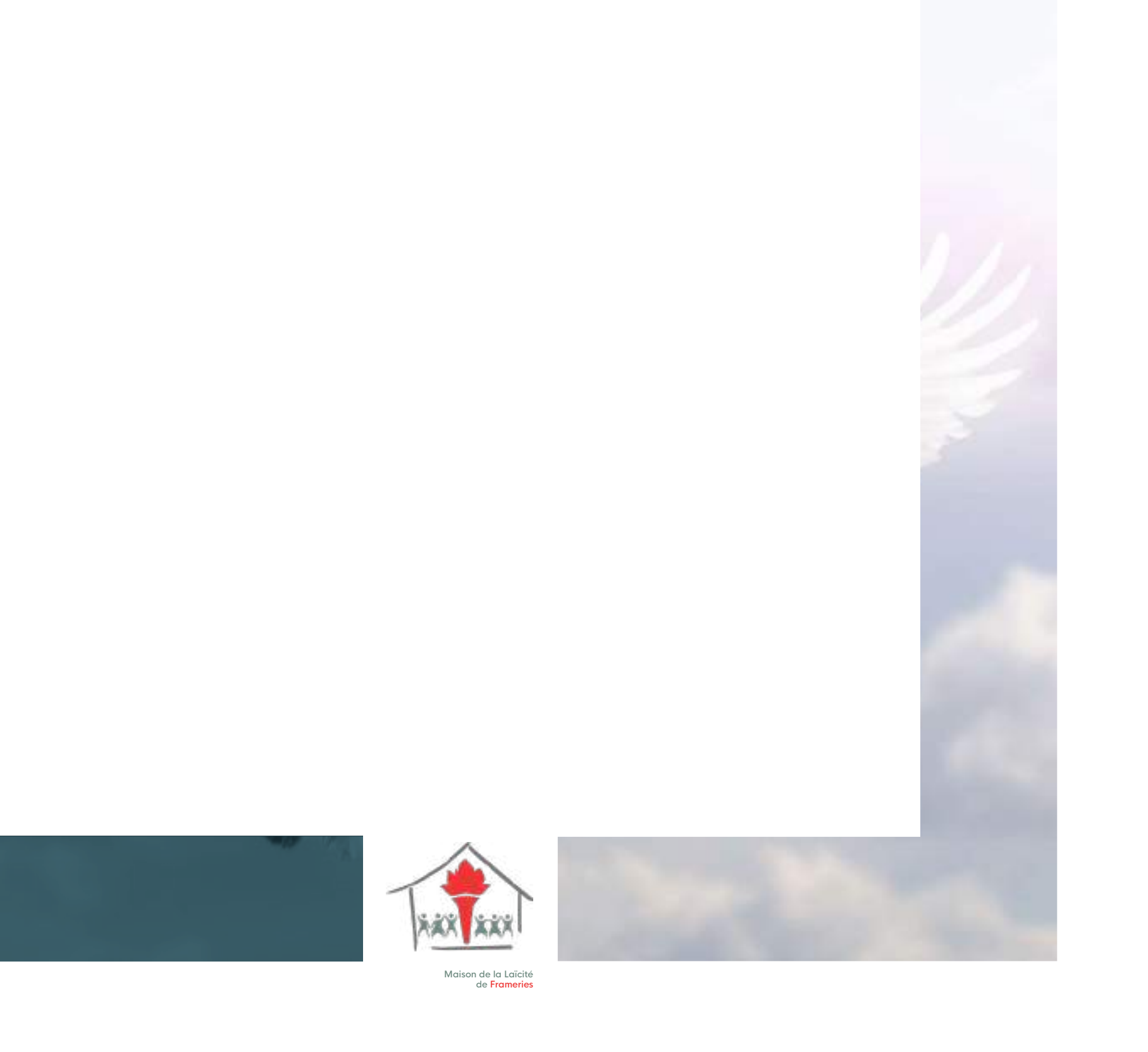
PRÉSIDENT, ÉDITEUR RESPONSABLE DU PÉRIODIQUE « LE LIEN » : André **Ceuterick**
RÉDACTEUR EN CHEF DU PÉRIODIQUE « LE LIEN » : Daniel **Sclavon**
COORDINATION : Patrick **Beth**

GRAPHISME : Dropix Studio (dropixstudio@gmail.com)

Les articles signés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

avec le
soutien de





Maison de la Laïcité
de **Fraternité**